

Il y a un moulin à eau sur le territoire; on trouve dans le village quelques fabricans de bas.

*Contenance* : Terres labourables, 747 h. 73,27. — Prés, 27 h. 62,05. — Vignes, 0 h. 67. — Bois, 152 h. 45,90. — Vergers, 3 h. 71,85. — Jardins potagers, 14 h. 05,55. — Oseraies, 0 h. 39,40. — Carrières, 0 h. 39,95. — Eaux, 0 h. 87,95. — Friches, 52 h. 21,55. — Routes et chemins, 19 h. 79,61. — Propriétés bâties, 5 h. 87,85. — Total, 1005 hect. 81,71.

Distance de *Saint-Just*, 4 kil. — De Clermont, 1 myr. 4 kil. — De Beauvais, 3 myr. 2 kil. — Marchés, Clermont, *Lieuwillers*, *Saint-Just*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 416. — Nombre de maisons, 114. — Revenus communaux, 257 f. 75.

*VALESCOURT*, *Vallecourt*, *Valécourt*, *Valcourt*, entre *Nourard-le-Franc*, *Saint-Just* au nord, *Le Plessier-sur-Saint-Just*, *Lieuwillers* à l'est, *Saint-Remy-en-l'eau* au midi, *Fournival* au sud-ouest.

Petite commune dont le territoire, coupé par la vallée d'Aré, s'étend de l'ouest à l'est par une circonscription bizarre sur une longueur de six mille mètres, tandis qu'il présente à peine en quelques points une largeur de trois cents mètres. Le village, formé de deux rues, est sur la rive gauche de l'Aré.

*Valescourt* était un hameau de *Saint-Remy-en-l'eau*, avec simple chapelle; ce lieu fut mis au rang des communes à la révolution de 1789; réuni de nouveau à *Saint-Remy* dans l'année 1826, il en a encore été séparé par ordonnance du 11 juin 1832.

La chapelle est démolie depuis long-tems.

*Valescourt* dépendait du comté de Clermont.

La route royale de Paris à Dunkerque passe à l'est de la vallée.

Il y a une école et une fontaine publique. Les pâtures communes ont été partagées.

Le cimetière, entouré de haies, est au lieu où existait la chapelle, au midi du village.

On trouve une carrière et un moulin à eau dans l'étendue du pays.

*Contenance* : Terres labourables, 476 h. 61,75. — Prés, 23 h. 01. — Prés plantés, 7 h. 38,15. — Bois, 105 h. 38,55. — Vergers, 6 h. 79,35. — Jardins potagers, 6 h. 06,75. — Oseraies, 0 h. 57,70. — Carrières, 0 h. 20,95. — Eaux, 1 h. 00,70. — Friches, 42 h. 02,50. — Routes et chemins, 17 h. 56,15. — Propriétés bâties, 2 h. 38,70. — Total, 686 hect. 82,05.

Distance de *Saint-Just*, 5 kil. — De Clermont, 1 myr. 5 kil. — De Beauvais, 3 myr. 2 kil. — Marchés, Clermont, *Saint-Just*,

*Lieuwillers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 198. — Nombre de maisons, 64. — Revenus communaux, 550 fr. 18 c.

*WAVIGNIES*, *Wavignies*, *Wawegnies*, *Wavegnie*, *Wannegnies*, *Wauwignies*, *Vauwignies*, *Waveignies*, *Vuavigny*, *Vuavenies*, (*Vuambuniacæ*, *Wambuniaca*), vers la limite occidendo-boréale, par enclave entre les cantons de Froissy à l'ouest, et de Breteuil à l'est, au nord de *Fumechon* et de *Catillon*.

Le territoire de *Wavignies* est un vaste plateau à-peu-près triangulaire, dépourvu d'eau courante; le chef-lieu, placé vers le centre, forme une assez grande agglomération à cause de l'espace des maisons, dont une partie, qui constitue l'ancien village, est autour de l'église, tandis qu'une autre partie se trouve à l'est sur la route de Paris à Amiens; ces dernières se distinguent par une meilleure construction. Les rues sont larges, mal alignées, mal entretenues.

*Wavignies* relevait du comté de Clermont; le domaine principal appartient, depuis 1659, à la maison de Guillebon, à laquelle il est venu par alliance avec la famille de Humblières.

Cette paroisse fut donnée, en 686, par Vandemir de Chamblay, à un monastère qu'on croit être celui de Breteuil.

On assure qu'il y avait un établissement de Templiers au lieu dit *La Bruyère*, du côté d'Ansauvillers; on ne trouve aucun reste de construction sur ce terrain, qui appartenait à l'abbaye de Breteuil.

La cure de *Wavignies*, aujourd'hui succursale, était sous le patronage de la même abbaye.

L'église fut brûlée, en 1615, avec presque tout le village.

Cet édifice, dédié à saint Simon et saint Jude, avait été construit en 1551; le chœur qui a survécu à l'incendie, plus élevé que la nef, a de longues fenêtres ogives; on voit à l'angle d'un contrefort une tourelle hexagone par laquelle on montait à l'ancien clocher: ce chœur est voûté avec nervures croisées. La nef a des bas-côtés. La porte est une arcade en anse de panier surmontée d'un fronton et accompagnée de trois niches. Le clocher fut renversé le 9 août 1740 par la foudre que l'imprudance des sonneurs avait attirée; il a été reconstruit à côté du portail, en charpente et ardoises.

L'église et le cimetière qui l'entoure, sont exhausés au-dessus du sol voisin.

On a détaché, en 1825, de *Wavignies*, pour être réuni à Ansauvillers, canton de Breteuil, le hameau du *Rang-de-Wavignies*, ou *Vieil-Marché*, situé à demi-lieue du chef-lieu, et qui formait un

côté de rue dans l'autre village. Cette distraction indispensable a enlevé deux cents habitans à la population de *Wavignies*.

*Malvoisine*, autre hameau au nord-ouest du chef-lieu, est entièrement détruit depuis quelques années; il y avait, au seizième siècle, un château qui dépendait de la châtellenie de *Nourard*. On trouvait encore dans ce lieu, vers 1675, une douzaine de maisons, une ferme, un vignoble, un parc. La dernière maison a été démolie en 1826. L'emplacement du château recouvre un vaste souterrain dont l'entrée n'est plus connue.

La commune a un presbytère et une maison d'école. Le cimetière, trop petit, clos de murs, entoure l'église, ainsi qu'on l'a dit. Il y a un relai de poste aux chevaux à *Wavignies*.

La population fabrique de la bonneterie et des toiles de chanvre. On compte quatre moulins à vent sur le territoire.

*Contenance* : Terres labourables, 877 h. 80,95. — Bois, 7 h. 17,15. — Vergers, 18 h. 24,70. — Pépinières, 0 h. 02,50. — Jardins potagers, 57 h. 55,70. — Eaux, 0 h. 25,20. — Friches, 5 h. 57,55. — Routes, chemins, places, 26 h. 59,70. — Propriétés bâties, 10 h. 27,50. — Total, 981 hect. 08,75.

Distance de *Saint-Just*, 8 kil. — De *Clermont*, 2 myr. 5 kil. — De *Beauvais*, 2 myr. 7 kil. — *Marchés*, *Clermont*, *Ansauvillers*, *Saint-Just*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 881. — Nombre de maisons, 252. — Revenus communaux, 416 fr. 09 c.

Les établissemens ecclésiastiques du canton de *Saint-Just* comprenaient, avant la révolution, une abbaye, trois prieurés-cures, vingt-six autres cures, deux vicariats, dix chapellenies. Ils se composent aujourd'hui d'une cure, de dix-neuf succursales et d'une chapelle vicariale.

Les hameaux sont au nombre de quinze, et les écarts au nombre de onze; réunis aux vingt-neuf chefs-lieux du canton, ils forment ensemble cinquante-cinq lieux distincts d'habitation.

La population moyenne, par commune, est de 462 habitans.

La superficie moyenne, par commune, est de 852 hectares.

Les revenus communaux ordinaires s'élèvent à la somme totale de 24,542 fr. 92 c., y compris la valeur de la prestation en nature et des impositions spéciales relatives aux chemins.

Ces revenus sont composés des articles ci-dessous détaillés, selon les comptes de l'exercice 1852 :

Centimes additionnels aux contributions. . . . .	8,045 <sup>r</sup>	59 <sup>e</sup>
Produit des patentes. . . . .	517	49
Produit des amendes de police. . . . .	71	01
Vente d'herbes (à <i>Essaile</i> ). . . . .	100	25
Redevances par suite de biens communaux partagés (à <i>Moyenneville</i> , <i>Saint-Just</i> , <i>Valescourt</i> ). . . . .	1,167	43
Rentes sur l'état (à <i>Cannes</i> , <i>Saint-Just</i> ). . . . .	48	"
Droits de place sur les foires et marchés (à <i>Saint-Just</i> ). . . . .	400	"
Prélèvement sur l'allouage (au <i>Mesnil-sur-Bulles</i> ). . . . .	956	47
Prestations et impositions spéciales pour l'entretien des chemins (dans 15 communes seulement). . . . .	13,176	90
Total. . . . .	24,542	94

Le nombre des communes étant de vingt-neuf, le revenu moyen de chacune est de 846 fr. 30 cent., et déduction faite de la prestation en nature, de 418 fr. 6 cent.

Les dépenses communales comprennent les articles qui suivent :

Frais d'administration. . . . .	5,244 <sup>r</sup>	50 <sup>e</sup>
Salaire des gardes champêtres. . . . .	8,745	"
Contribution et entretien des biens communaux. . . . .	3,109	12
Secours aux établissemens de charité. . . . .	10	"
Dépenses relatives à l'exercice du culte. . . . .	3,451	"
_____ à l'instruction publique. . . . .	7,220	"
_____ à la garde nationale. . . . .	267	"
Dépenses imprévues, fêtes publiques. . . . .	1,779	98
Entretien des chemins. . . . .	15,511	90
Total. . . . .	41,138	50

La différence entre les recettes et les dépenses constitue un déficit de 16,595 fr. 56 cent., auquel il est pourvu en partie par les secours accordés pour élever à deux cents francs au moins le traitement des instituteurs; le reste donne lieu à des surimpositions annuellement reproduites.

Aucune commune n'a des revenus supérieurs à ses dépenses ordinaires.

Le tableau qui suit fait connaître, par série décroissante, la